RAPPORT D'ACTIVITÉ

2021

HAUTE-CORRÈZE COMMUNAUTÉ

SOMMAIRE

COLLECTIVITÉ
PAGE 4

AMÉNAGEMENT
PAGE 17

ÉCONOMIE
PAGE 21

LOISIRS
PAGE 25

ENVIRONNEMENT
PAGE 31

ACTION SOCIALE
PAGE 35

LEXIQUE
PAGE 45

ÉDITO

Notre territoire, Notre avenir

L'année 2021 est arrivée comme le printemps arrive après de longs mois d'hiver.

La vie a doucement repris son cours, dans des conditions adaptées. Ce fût l'occasion pour Haute-Corrèze Communauté de replacer la proximité au cœur de son action.

La proximité avec les élus, grâce à la tournée territoriale qui a représenté un travail de terrain majeur tout au long de l'année : 34 réunions organisées, 447 conseillers municipaux présents, 150 questions recensées et 94% de satisfaction des élus. Ce travail a été important pour fédérer autour de notre projet de territoire.

La proximité également avec les usagers. Les services ont rayonné sur l'ensemble du territoire en produisant un haut niveau de service à la population, comme en témoigne l'enquête relative aux accueils de loisirs réalisée auprès des familles : 95% des répondants à l'enquête recommanderaient les accueils de loisirs à une autre famille.

Ce haut niveau de service est la vitrine de notre territoire pour attirer et ancrer des populations et des entreprises mais aussi préserver et valoriser le paradis environnemental dans lequel nous avons la chance de vivre.

Je vous laisse maintenant découvrir l'ensemble de nos activités.

Bonne lecture !

PIERRE CHEVALIER
Président

Le territoire de Haute-Corrèze Communauté

LES CHIFFRES

71 **communes**
1 895 **km²**
34 626 **habitants**
18 **habitants/km²**

Le bureau communautaire

Le bureau examine les propositions des commissions et statue sur leur présentation à l'ordre du jour du conseil communautaire. Il assure la gestion des affaires courantes.

› **Le président**
Il est l'ordonnateur des dépenses et il prescrit l'exécution des recettes. Il est le chef des services. Il représente par ailleurs la communauté de communes en justice. Il a pour mission de définir le projet politique avec les vice-présidents. Il joue un rôle d'arbitre et est décisionnaire en cas de conflit.

› **Les vice-présidents**
Ils ont le même rôle que le président dans le cadre des délégations de fonctions que le président peut leur confier. Ils ont le devoir de rendre compte au président de toutes les décisions prises dans leur domaine de compétences. Ils sont les responsables de la mise en œuvre du projet politique dans leur thématique. Ils sont en relation directe avec le directeur en charge des services.

Pierre Chevalier
président

Christophe Arfeuillère
1er vice-président
développement économique

Philippe Brugère
2ème vice-président
économie touristique, accueil et attractivité

Philippe Roche
3ème vice-président
finances et évaluation des politiques publiques

Alain Fonfrede
4ème vice-président
déchets ménagers et assimilés

Éric Ziolo
5ème vice-président
projet de territoire et projet d'administration

Dominique Miermont
6ème vice-présidente
culture et médiathèque

Jean-Marc Michelon
7ème vice-président
proximité et relation aux communes

Jean-Pierre Guitard
8ème vice-président
urbanisme et services techniques

Serge Guillaume
9ème vice-président
énergies renouvelables et transition écologique

Jean-François Michon
10ème vice-président
eau et milieux naturels

Aurélie Gibouret-Lambert
11ème vice-présidente
enfance, jeunesse et parentalité

Michel Pesteil
12ème vice-président
sports loisirs

Pascal Montigny
13ème vice-président
santé et solidarité

Gilles Magrit
14ème vice-président
habitat

Le conseil communautaire

Le rôle du conseil communautaire est d'examiner les propositions du bureau et de les rendre exécutoires par délibérations. Les différentes actions et les projets peuvent ensuite être réalisés.

Seules les communes de moins de 1 000 habitants qui sont représentées par un conseiller communautaire titulaire disposent d'un suppléant.

Les communes de plus de 1 000 habitants ne disposent donc que de conseillers communautaires titulaires.

Liste des conseillers communautaires au 31 décembre 2021

Communes	titulaires	suppléants
Aix	François RATELADE	Jacques VAN DE WIEL
Alleyrat	Serge PEYRAUD	Marc GOUYON
Ambrugeat	Michel SAUGERAS	Didier CUSSEAU
Beissat	Pierrick LOURADOUR	Dominique DUPRADEAUX
Bellechassagne	Claude BAUVY	Marc CHASSAIN
Bort-Les-Orgues	Laëtitia CHAPUIS	
	Patrick JOUVE	
	Patrice JUILLARD	
	Sandrine LE ROYER	
	Nadine PICARD	
	Éric ZIOLO	
Bugeat	Jean-Yves URBAIN	Patrice ROUCHEREAU
Chavanac	Stéphane BRINDEL	Agnès DAVY
Chaveroche	Daniel ESCURAT	Daniel JOLY
Chirac-Bellevue	Robert GANTEIL	Catherine MOURIACOU
Clairavaux	Laurence BOYER	François GENELOT
Combressol	Christine ROUGERIE	Gérard VIALAT
Confolent-Port-Dieu	Nicolas JOUVE	Sébastien JOUVE
Couffy-Sur-Sarsonne	Christiane MONTEIL	Henri MANDON
Courteix	Marie-Claude LEPAGE	Benjamin LEFAI
Davignac	Patrice BARBE	Patrice BOURDOUX
Eygurande	Didier BEAUMONT	Jean-Baptiste BARRIER
Féniers	Nathalie PEYRAT	Patrick MOULY
Feyt	Franck REBUZZI	Denis POUZADOUX
La Courtine	Jean-Marc MICHELON	Suzanne LACROIX-BESSE
Lamazière-Basse	Jean-Pierre DELBÈGUE	Jean-Marc SOULIER
Lamazière-Haute	Jean-François MICHON	David ANDANSON
Laroche-près-Feyt	Pierre CHEVALIER	Pascal BARRIER
Latronche	Marie-Christine SOULEFOUR	Serge DUPORT
Le Mas D'artiges	Gilles MAGRIT	Michel FOFINGUE
Liginiac	Frédéric BIVERT	Isabelle VIGNAL
Lignareix	Robert BREDECHE	Lionel LAFARGUETTE
Magnat L'étrange	Carole PICANO	Jérémy BRUGERE
Malleret	Michel LACROCQ	Christian DUMONTEIL
Margerides	Danielle COULAUD	Elien GOUNY
Maussac	Nelly SIMANDOUX	Nadine COUDERT
Merlines	Pascal MONTIGNY	Maurice REBEIX
Mestes	Aurélie GIBOURET LAMBERT	Thierry POTDEVIN
Meymac	Anne-Marie AUBESSARD	
	Joël BÉZANGER	
	Philippe BRUGERE	
	Catherine NIRELLI	
	Jean-Pierre SAUGERAS	
Millevaches	Sylvie PRABONNEAU	Bernadette MALEYRAT
Monestier-Merlines	Nathalie LE GALL	Jean-Paul DEVEDEUX
Monestier-Port-Dieu	Samuel MOUTY	Franck BRINGAUD
Neuvic	Bernard GAERTNER	
	Dominique MIERMONT	
	Jacques SENEJOUX	
Palisse	Stéphanie GAUTIER	Christopher ASTRE

Communes	titulaires	suppléants
Pérols-Sur-Vézère	Alain FONFREDE	Bernard POUYAUD
Peyrelevade	Pierre COUTAUD	Robert URBAIN
Poussanges	Marc BUJON	Jean-Luc MONDON
Roche-Le-Peyroux	Monique JABIOL	Mathilde GUILLAUME
Saint-Angel	Jacqueline CORNELISSEN	Daniel MONTEIL
Saint-Bonnet-Près-Bort	Daniel COUDERC	Marie DUVAL-BREDECHE
Sainte-Marie-Lapanouze	Jeanine BRINGOUX	Jacques VASSEUR
Saint-Étienne-Aux-Clos	Isabelle BRIQUET	Bruno CHASSAGNOUX
Saint-Étienne-La-Geneste	Christophe TUR	Claude DAVOINE
Saint-Exupéry-Les-Roches	Jean-Pierre BODEVEIX	Dominique FIANCETTE
Saint-Fréjoux	Stéphane PEYRAUD	Dominique BRUGIERE
Saint-Germain-Lavolps	Gérard LOCHE	Hubert RENAULT
Saint-Hilaire-Luc	Barbara VIMON	Jean-Pierre BRUNET
Saint-Martial-Le-Vieux	Alain SIVADE	Daniel GIRON
Saint-Merd-La-Breuille	Guy FAUGERON	Jean-Paul DETOUR
Saint-Merd-Les-Oussines	Baptiste GALLAND	Pascal COURTEIX
Saint-Oradoux De Chirouze	Henri GRANET	Philippe SOULET
Saint-Pantaléon-De-Lapleau	Vincent CALONNE	Martine JOURDAIN
Saint-Pardoux-Le-Neuf	Michel BOURZAT	Raymonde FAYETTE
Saint-Pardoux-Le-Vieux	Philippe ROCHE	Alain COUZELAS
Saint-Rémy	Michelle CHAUMONT	Gérard BOGUET
Saint-Setiers	Daniel MAZIERE	Marie GOUYON
Saint-Sulpice-Les-Bois	Nathalie LAURENT	Suzanne BOURROUX
Saint-Victour	Jean-Marc BODIN	Audrey BEYNAT
Sarroux-Saint-Julien	Xavier GRUAT	Jean-Paul ALPHONSOUT
Serandon	Pierre MATHES	Christiane PARTAUD
Sornac	Jean-François LOGE	Martine GIOUX
Soursac	Serge GUILLAUME	Mathieu CHAVEROUX
Thalamy	Gérard ARNAUD	Jacky GUILLAUME
Ussel	Christophe ARFEUILLÈRE	
	Maryse BADIA	
	Gilles BARBE	
	Tony CALLA	
	Tony CORNELISSEN	
	Pierrick CRONNIER	
	Sandra DELIBIT	
	Sébastien DEVALLIERE	
	Yoann FIANCETTE	
	Jean-Pierre GUITARD	
	Mady JUNISSON	
	Marilou PADILLA-RATELADE	
	Martine PANNETIER	
	Céline PARRAIN	
	Philippe PELAT	
	Michel PESTEIL	
	Sophie RIBEIRO	
	Jean-Marc SAUVIAT	
	Françoise TALVARD	
	Michèle VALIBUS	
	Elisabeth VENTADOUR	
Valiergues	Daniel DELPY	Fabrice QUERO
Veyrières	Laurent SARFATI	Jean-Pierre LAVAL

2021 en images

2021 en images

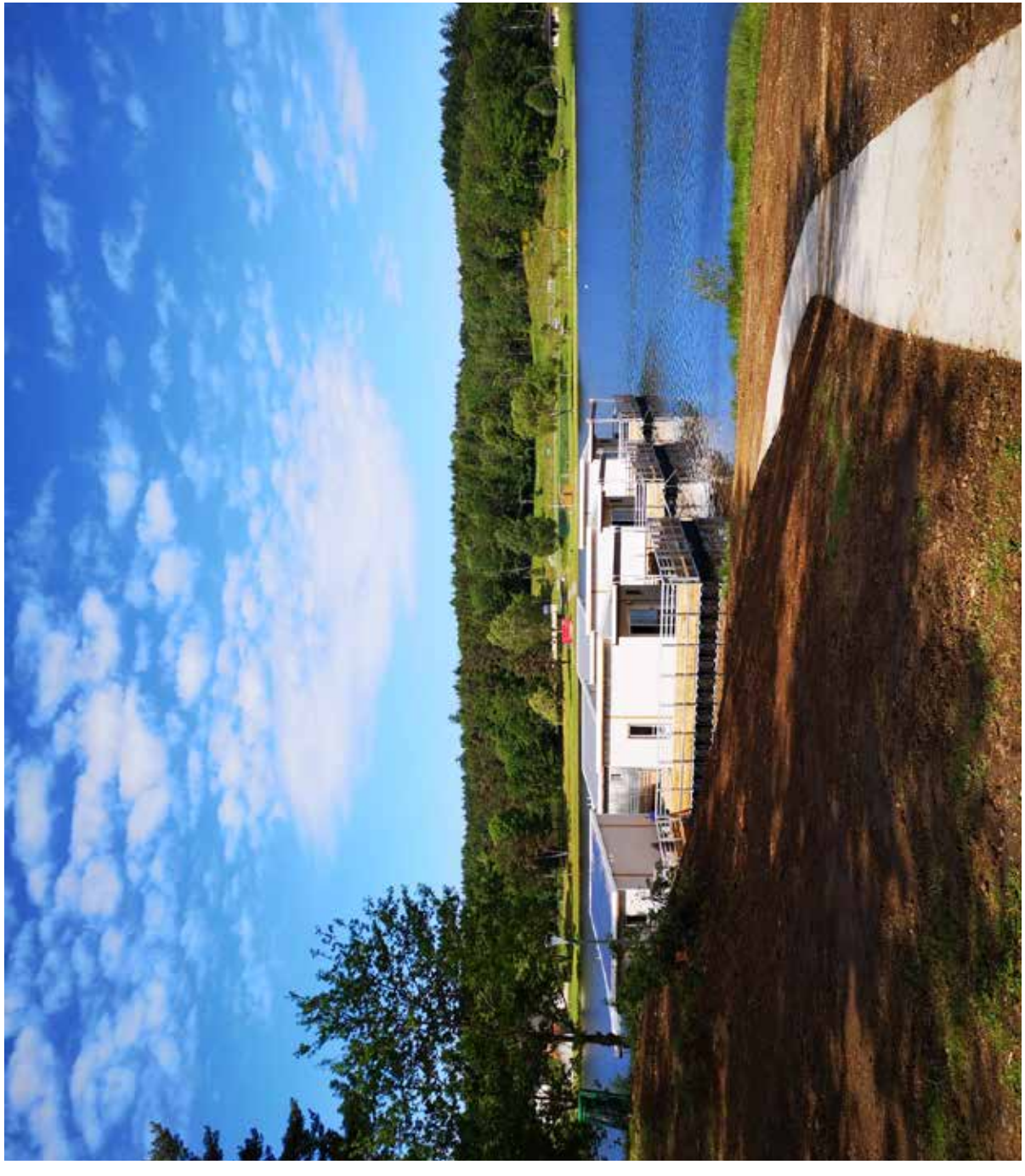

Comptes administratifs 2021 : budgets principal et annexes

DÉPENSES RÉELLES CONSOLIDÉES DE FONCTIONNEMENT = **22,24 M €**

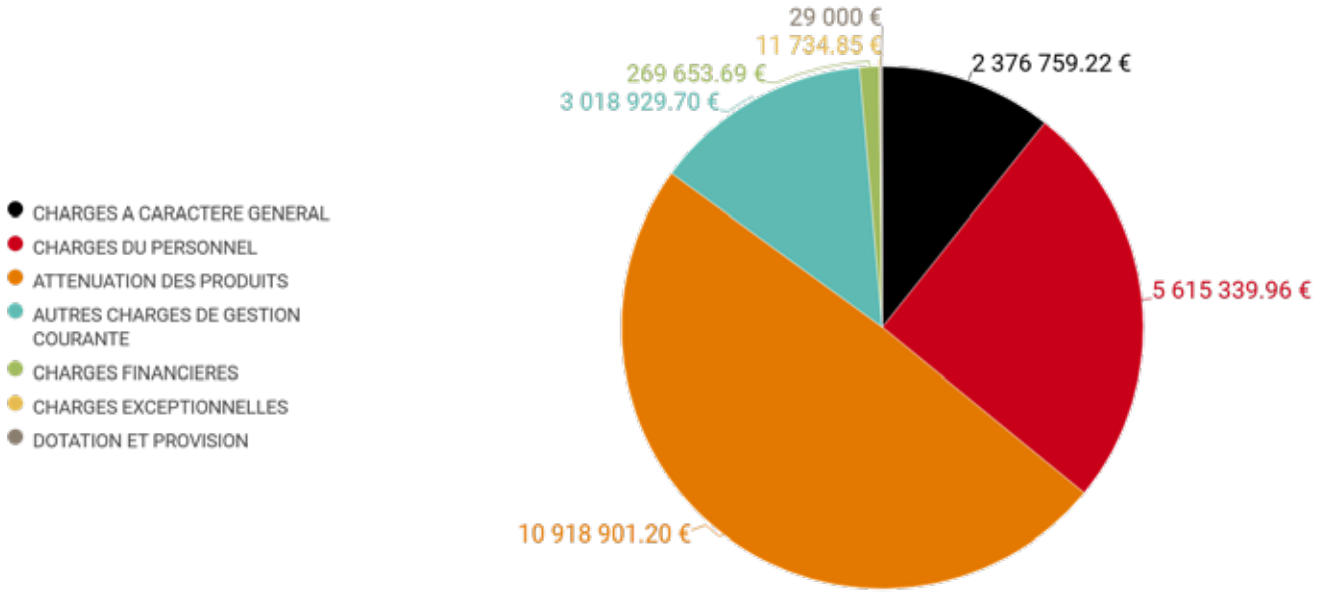

SOIT UNE DÉPENSE DE **653 €** PAR HABITANT

RECETTES RÉELLES CONSOLIDÉES DE FONCTIONNEMENT = **24,28 M €**

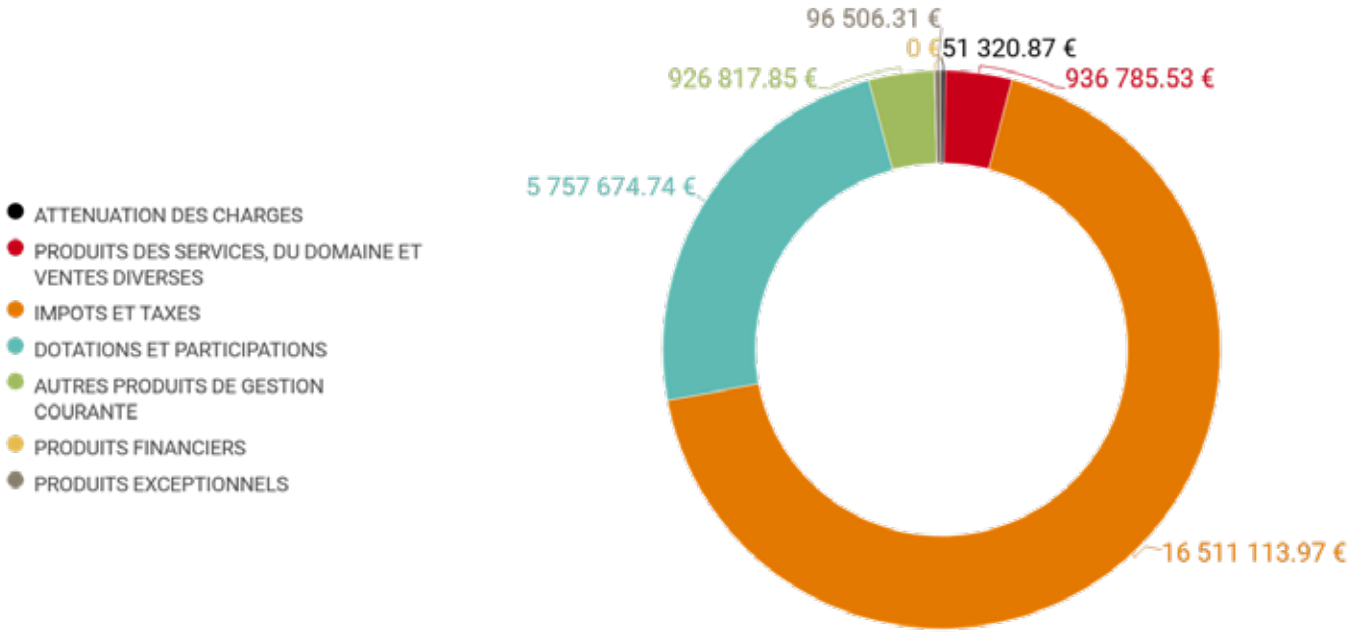

Comptes administratifs 2021 : budgets principal et annexes

DÉPENSES RÉELLES CONSOLIDÉES D'INVESTISSEMENT = **9,65 M €**

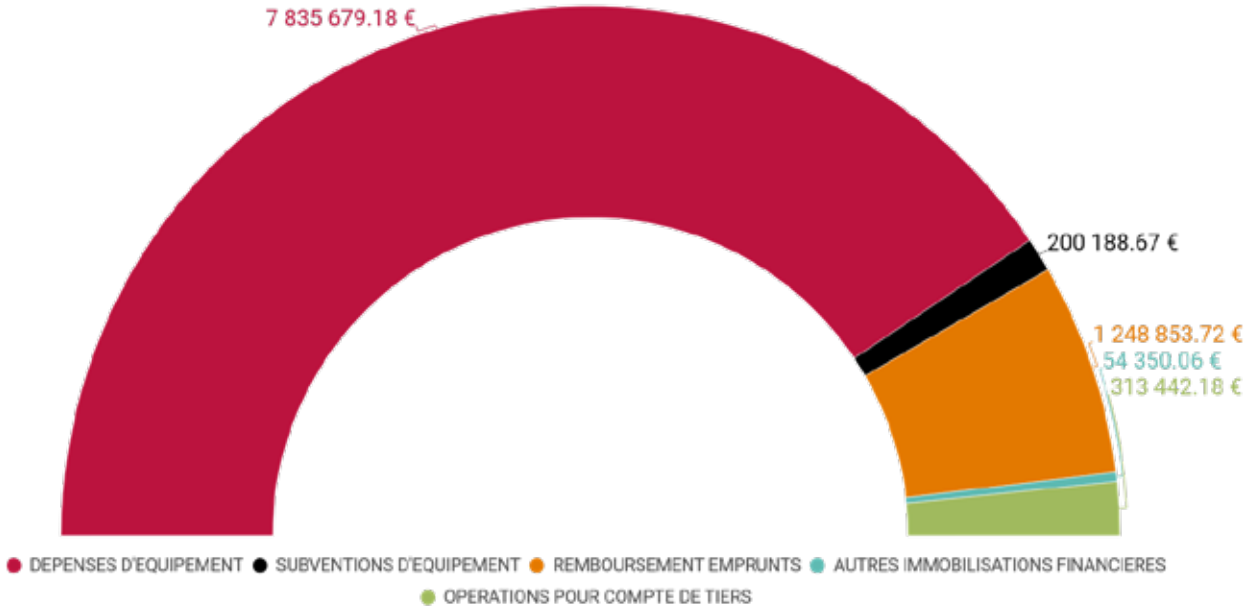

SOIT UNE DÉPENSE DE **283 €** PAR HABITANT

RECETTES RÉELLES CONSOLIDÉES D'INVESTISSEMENT = **10,32 M €**

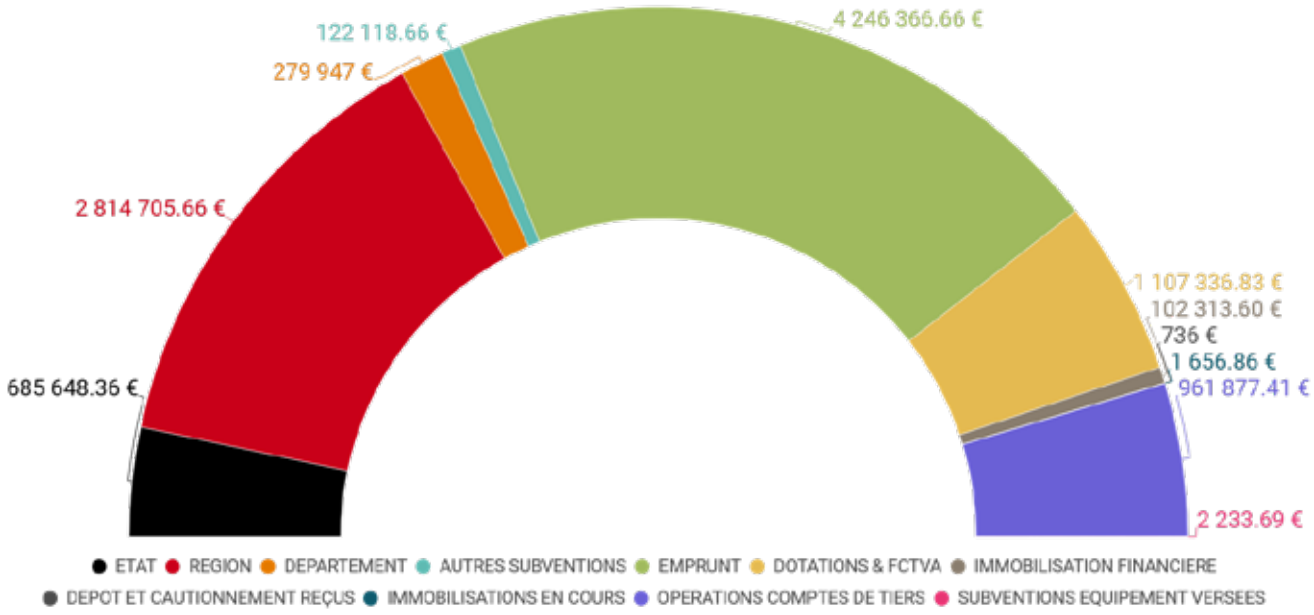

Les opérations d'investissement sur le territoire

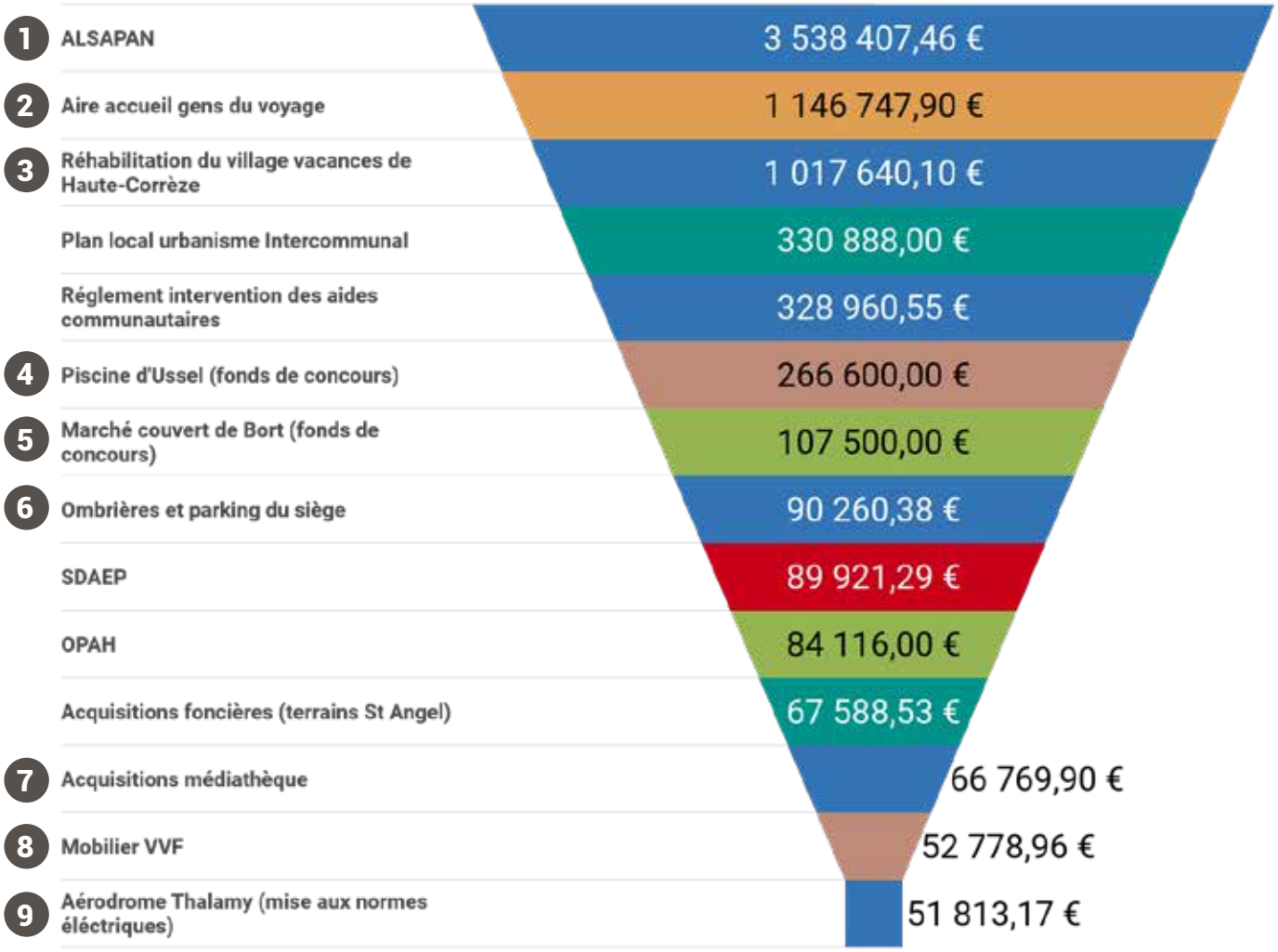

AUTRES PROJETS D'INVESTISSEMENT

ÉCONOMIE & MARKETING TERRITORIAL

Atelier relais Monestier-Merlines : 30 984,20 €

PROXIMITÉ & CITOYENNETÉ

Construction micro-crèche Sornac : 14 695,89 €
Aménagement du site de Saint-Nazaire : 8 368 €
Valorisation des pièces archéologiques de Margerides : 6 177,60 €

ENVIRONNEMENT & AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE

Opérations de montée en débit sur le territoire : 13 449,39 €
Étude milieux aquatiques : 63 875 €
Gemapi (travaux mise en défens et abreuvement, renaturation et ripisylve) : 223 520,89 €

Faire fonctionner Haute-Corrèze Communauté

Pour réaliser ses ambitions, Haute-Corrèze Communauté s'appuie sur plusieurs services ressources.

La direction des ressources humaines

Depuis le 1er juillet 2021, la fonction RH est placée au sein d'une direction rattachée directement à la direction générale. Cette réorganisation vise à donner une place stratégique au domaine des ressources humaines. La direction vient en appui des autres services. Son rôle est d'accompagner les élus dans la prise de décisions, d'impulser des valeurs et une culture commune, de créer un environnement professionnel harmonieux et équilibré.

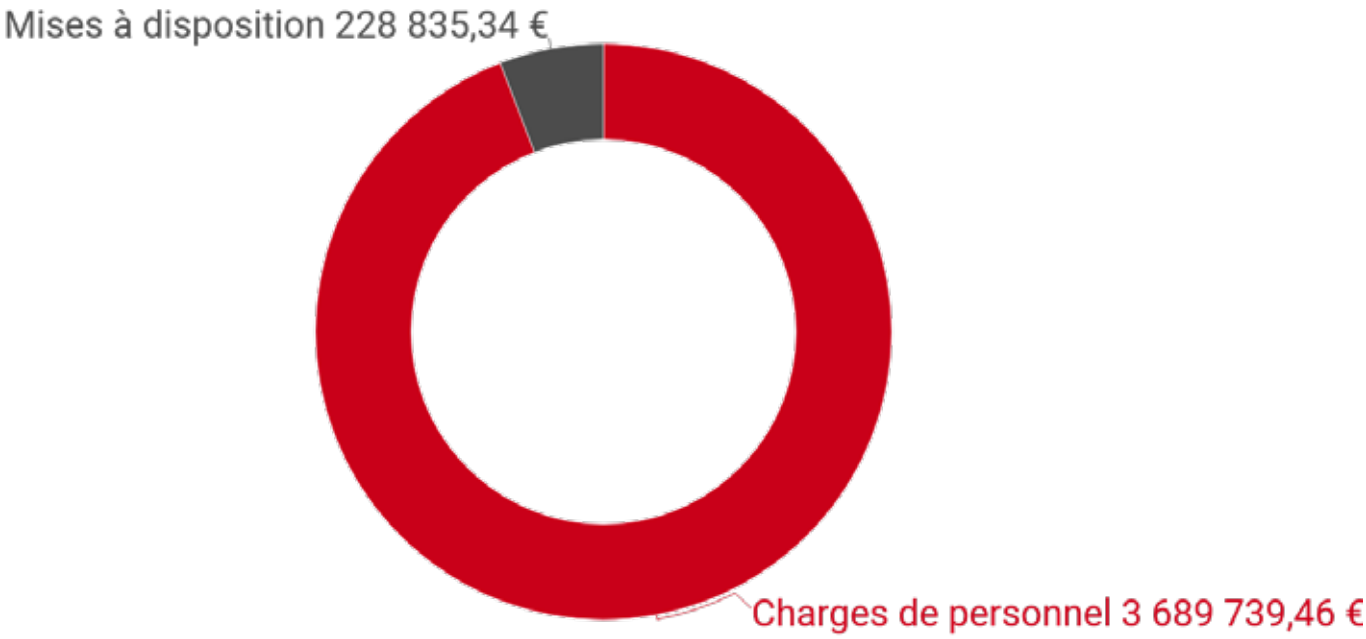

SOIT UN TOTAL DE DÉPENSES DE PERSONNEL = **3 918 574.80 M €**

LES RH EN CHIFFRES

Agents recrutés sur emplois permanents : 115
Agents contractuels : 17
Contrats accroissement temporaires : 14
Contrats saisonniers : 13

Moyenne mensuelle des bulletins de salaire : 176 bulletins

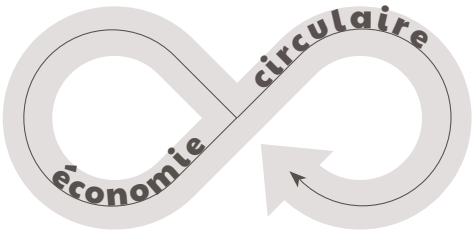

Remplacement des produits d'entretien par des produits éco-responsables

Le service finances, marchés publics et juridique

BUDGET PRINCIPAL

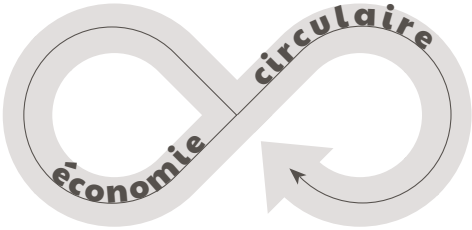

EN CHIFFRES

5 523 mandats de dépenses
5 395 titres de recettes
44 marchés publics
78 dossiers demandes de subvention
42 demandes de versement de subvention

Une sélection d'articles éco-responsables pour les fournitures administratives de la collectivité. Des clauses environnementales sont également incluses dans les marchés publics.

Le service système d'information

Le service a effectué en 2021, 1200 interventions d'assistance diverses sur les postes, permettant ainsi aux agents de travailler avec un matériel performant. En matière de sécurité informatique, le service gère en moyenne 150 attaques ou tentatives d'intrusion par semaine.

Le pôle technique

En 2021, les services techniques ont été sollicités 244 fois par les services de HCC. Les interventions ont été principalement demandées sur le parc de bâtiments et les véhicules.

Cette année aura été une année de transition vers une nouvelle organisation, axée sur le renforcement de l'équipe d'agents techniques (4 agents) et la volonté de devenir un vrai service support en matière d'assistance en maitrise d'ouvrage pour les services de Haute-Corrèze Communauté sur les projets d'aménagement et de construction.

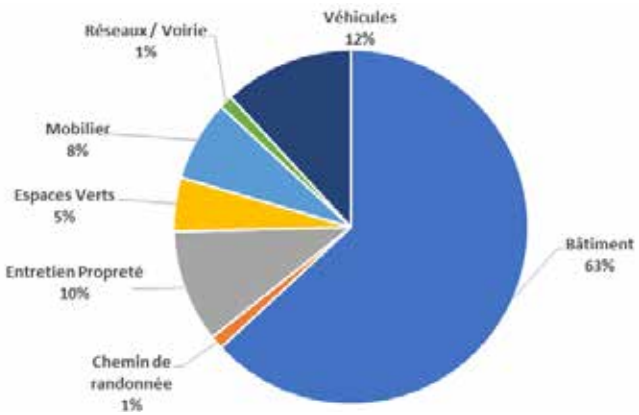

La direction de la communication

En 2021, la direction a été renforcée avec le recrutement d'un chargé de communication multimédia. La direction a réalisé la communication des actions des services, avec notamment la mise en lumière du sauvetage d'Alsapan et la mini-série "Inverser la tendance", la communication sur le suivi et l'inauguration de l'aire d'accueil des gens du voyage…

Le projet de création de portail territoire a été lancé pour répondre à trois besoins. C'est un outil commun qui permet de proposer aux communes de créer leur nouveau site internet via le marché porté par Haute-Corrèze Communauté. 51 communes ont l'intention d'adhérer au portail territoire. Ensuite, c'est un outil vitrine pour les enjeux d'attractivité grâce à une carte interactive pour les futurs arrivants avec les informations nécessaires avant installation (immobilier, emploi, école…). Enfin, c'est un outil utile via le développement des services numériques pour la population. Le budget de ce projet, financé à 78 %, est estimé à 225 000 € TTC.

Les chiffres clés

+221
abonnés LinkedIn

+310
abonnés Facebook

5668
visites sur le site internet

515
retombées presse

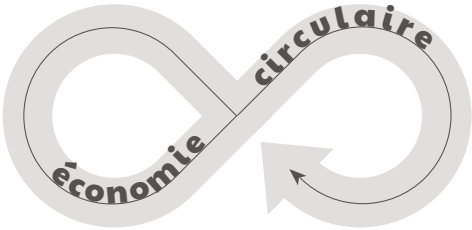

Impression du Mag par une imprimerie certifiée ISO14001

La direction de l'évaluation des politiques publiques

Après plusieurs années sous le nom "qualité, prospective et évaluation", la direction a été renommée à la suite d'un processus de concertation avec les services et les élus.

La formation, qui est un droit pour tous les élus, a été mise en place en 2021. Ainsi, plusieurs formations ont été proposées aux élus communautaires : l'intercommunalité, le budget communal, l'évaluation des politiques publiques.

Par ailleurs, la première commission a permis de lancer le travail sur la réalisation du pacte de gouvernance qui devrait être validé courant 2022.

Aménagement

Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi)

Après la restitution des grandes orientations d'aménagement pour les années à venir, le travail d'élaboration du PLUi s'est poursuivi par la définition du zonage et des règles d'aménagement notamment par l'organisation des permanences publiques sur l'ensemble du territoire.

Le projet de PLUi ainsi travaillé avec les communes et les habitants a été arrêté au conseil communautaire du 09 décembre 2021. En fixant ces nouvelles règles communes d'aménagement, ce sont plus de 278 permis de construire, répartis sur l'ensemble de nos 71 communes, qui pourront être accordés chaque année, alors que la moyenne actuelle est de 267.

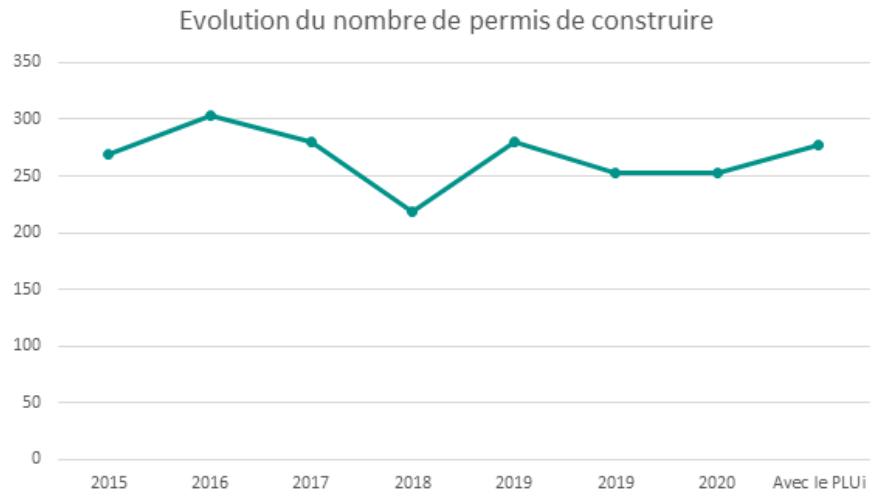

Les chiffres clés

7 réunions du comité de pilotage

312 secteurs analysés par la Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites (CDNPS) de la Corrèze et de la Creuse

PERSPECTIVES 2022

Réaliser la consultation des personnes publiques associées et l'enquête publique

Approuver le PLUi en conseil communautaire à l'automne

Entrée en vigueur du PLUi avant la fin de l'année

Opération programmée d'amélioration de l'habitat (Opah)

L'opération programmée d'amélioration de l'habitat vise à réhabiliter des logements privés, notamment vacants.

Sur le territoire, le taux de vacances des logements est de plus de 13 %. Or, un taux de vacance élevé est caractéristique d'un enjeu de rénovation du parc de logement, peu adapté à la structure de la population et/ou aux standards actuels.

En 2021, l'accompagnement des propriétaires s'est poursuivi et la lutte contre la vacance a représenté 80 % des demandes d'aides.

Aides attribuées : 83 531 €

Revitalisation Rurale : 45 701 €

Renouvellement Urbain : 37 830 €

PERSPECTIVES 2022

Poursuivre la mise en œuvre des deux OPAH et l'accompagnement des ménages

Réaliser le bilan et l'évaluation de ces opérations

Engager la réflexion sur la suite de ces dispositifs

Programme local de l'habitat (PLH)

Le règlement du programme local de l'habitat a été approuvé en 2021.

Il s'agit d'une stratégie d'orientation, de programmation, de mise en œuvre et de suivi de la politique de l'habitat à l'échelle du territoire qui vise à satisfaire les besoins des personnes en logement et en places d'hébergement. Les premières aides ont été versées, notamment aux communes pour leur permettre de rénover les logements communaux.

Aides attribuées :
35 513.37 €

- Rénovation des façades : 2 500 €
- Réinvestir le parc de logements communaux : 33 013.37 €

PERSPECTIVES 2022

Faire connaître les différentes aides mises en place par HCC

Animer le PLH et suivre la réalisation du programme d'actions

Économie

Développement économique

Après quatre années d'accompagnement, la fin de l'année 2021 a été marquée par le premier bilan du règlement d'intervention des aides communautaires.

Ce dispositif, applicable sur l'ensemble du territoire et complémentaire des aides régionales, est indispensable au développement économique de notre territoire. Ainsi, en quatre ans, sur les 707 entreprises du territoire (au 1er juillet 2021), 388 ont été aidées pour un total de 1 925 883 € d'aides attribuées. Si le règlement permet d'accompagner principalement les entreprises en phase de développement, 134 entreprises ont été soutenues dans leur création.

Sur le plan qualitatif, une enquête a été réalisée auprès des entreprises aidées. Sur 99 répondants, 86 % considèrent avoir reçu un accompagnement adapté et 83 % estiment que l'aide reçue correspondait à leurs besoins. Aussi, ils sont 38 % à avoir recruté après l'obtention de l'aide.

PERSPECTIVES 2022

Rédiger le nouveau règlement d'intervention des aides communautaires

Réaliser les travaux d'extension du parking de l'usine de Monestier-Merlines

Réalisation du diagnostic de l'économie sociale et solidaire*

Signature de la convention de partenariat avec la chambre d'agriculture

Zone d'activité : aménagement des terrains à Saint-Angel

Rencontres des entreprises

BUDGET ANNEXE "ZONES D'ACTIVITÉ"

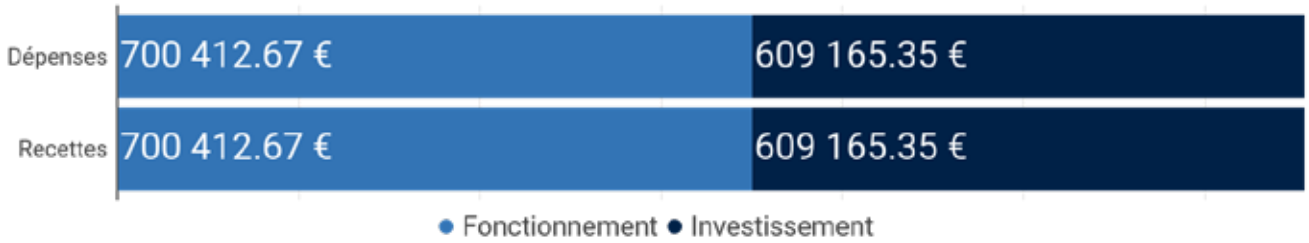

Pôléco EN CHIFFRES

- **Nombre de visites : 2 071**
- **Nombre de jours de location : 74**
- **Recettes : 3 130 €**

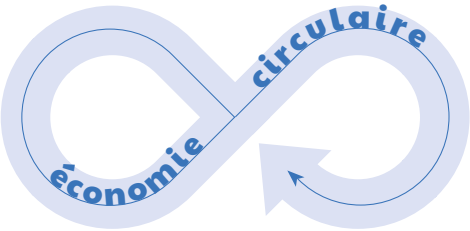

Réalisation d'une étude portant sur l'économie sociale et solidaire sur le territoire

CARTOGRAPHIE DES AIDES ATTRIBUÉES PAR COMMUNE AU TITRE DU RIAC (AIDES ÉCONOMIQUES) ENTRE 2018 ET 2021

Économie touristique et marketing territorial

Dans le domaine de l'économie touristique, **22 porteurs de projet ont été accompagnés**.

- 9 logements de tourisme sont en cours de classement
- 5 sont en catégorie 2 étoiles
- 7 sont classés 3 étoiles
- 1 est dans la catégorie 4 étoiles.

Le montant total des aides attribuées est de 113 947 € pour 2 507 803 € d'investissements réalisés.

En matière de marketing territorial*, deux grands projets ont été lancés en 2021 :

- la gestion prévisionnelle des emplois et compétences territoriales (GPECT)
- l'étude d'image du territoire

L'objectif de la GPECT est d'identifier les compétences recherchées par les entreprises du territoire et les besoins en formation dans les années à venir et définir un plan d'action pour les accompagner. Quant à l'étude d'image, il s'agit d'un élément fédérateur pour le territoire, permettant de se distinguer et de créer un sentiment d'appartenance.

PERSPECTIVES 2022

Constituer un réseau d'ambassadeurs du territoire

Diffuser la marque visuelle du territoire

VVF : réalisation d'un bassin couvert et réhabilitation de l'espace bien être.

Loisirs

Lecture publique

En 2021, Haute Corrèze Communauté a obtenu une subvention de près de 11 000 € par le biais du dispositif France Relance*. Cette subvention a permis l'acquisition de 3 782 livres, soit une augmentation de 50 % des acquisitions.

La collectivité a ainsi accompagné la reprise d'activité des librairies du territoire suite au Covid et renforcé les fonds disponibles à la médiathèque intercommunale.

Au total, ce sont 4 235 nouveaux documents, tous supports confondus, qui ont été acquis en 2021 afin de proposer aux usagers une offre actualisée.

L'année a été aussi marquée par des règles sanitaires strictes qui ont modifié les habitudes des usagers et empêché l'accueil des groupes (scolaires, relais d'accueil petite enfance itinérant). Malgré cela le volume de prêts de documents a augmenté de 25% en 2021 (39 338) par rapport à 2020 (année qui avait été plus durement touchée par le COVID), ce qui est encourageant.

En parallèle, le projet de restructuration de la médiathèque à Ussel est rentré dans une phase de recueil des besoins des habitants, des élus et des partenaires. Une enquête auprès des habitants a ainsi permis à 244 personnes d'exprimer leurs attentes en termes de services et d'espaces dans le cadre du futur lieu.

animations EN CHIFFRES

- 71 animations organisées
- 1 472 participants

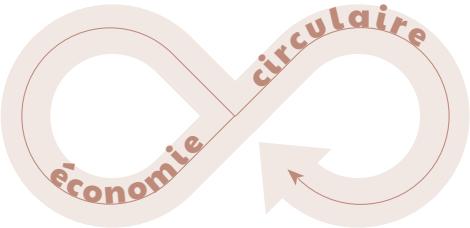

Les ouvrages devenus inutilisables par les usagers (livres détériorés, trop anciens, information fausse ou périmée...), appelés "pilon", sont sortis des collections puis envoyés dans une entreprise éco-citoyenne de vente de livres d'occasion. Ce qui n'est pas vendu est donné (accueils de loisirs, écoles, ...). Ce qui n'est pas donné est recyclé.

RÉPARTITION DES ABONNÉS ACTIFS

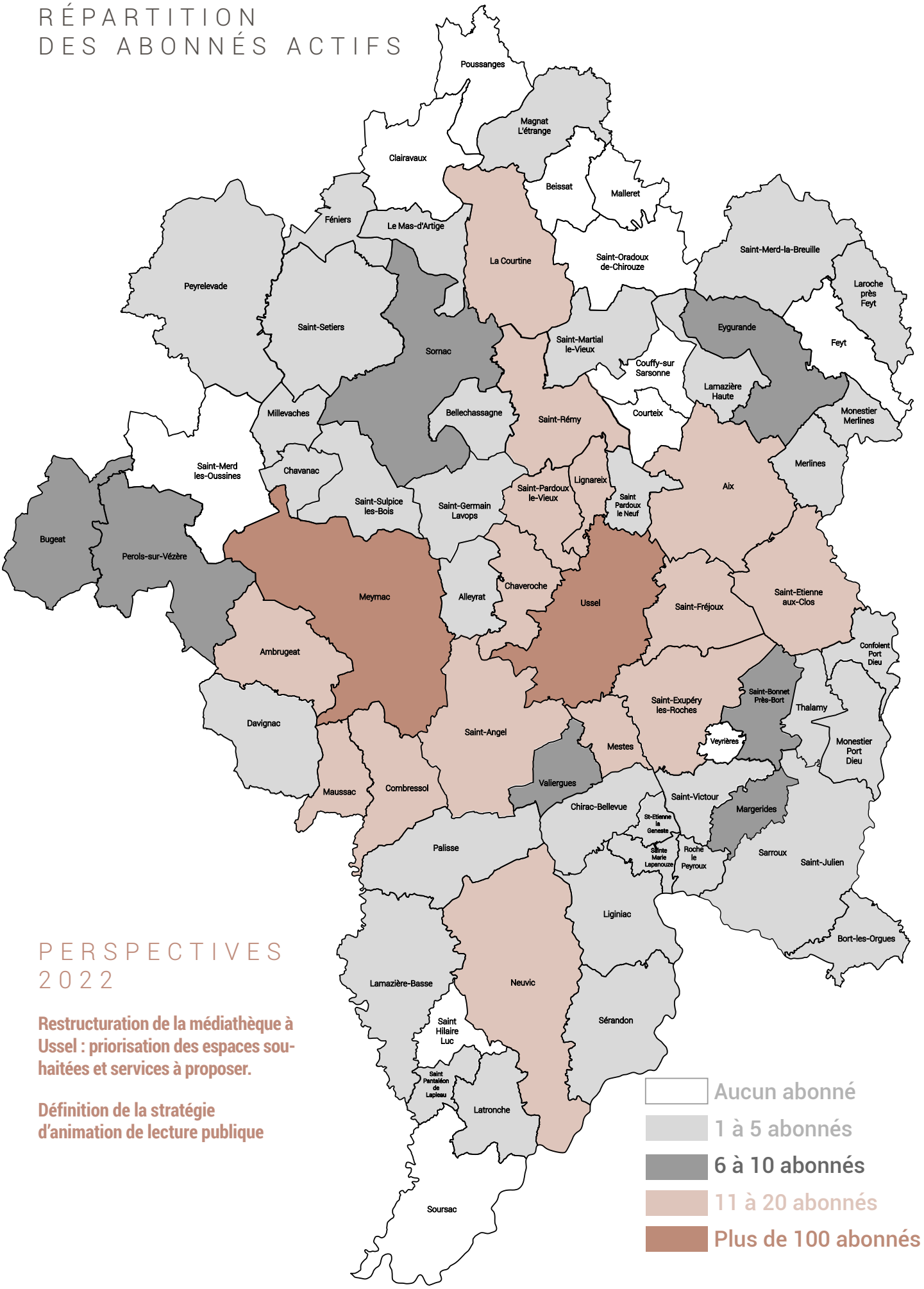

PERSPECTIVES 2022

Restructuration de la médiathèque à Ussel : priorisation des espaces souhaitées et services à proposer.

Définition de la stratégie d'animation de lecture publique

Patrimoine

2019 était le début de l'élaboration du schéma d'interprétation du patrimoine (SIP), 2020 marque sa finalisation avec la définition de l'identité du territoire. Le SIP permet de savoir qui on est et d'où l'on vient pour raconter l'histoire de notre territoire et le valoriser.

Le schéma d'interprétation du patrimoine (SIP) a été validé lors du conseil communautaire de février. Ce schéma, véritable guide, qui a été construits avec nos partenaires, permet d'établir un plan d'action pour valoriser le patrimoine local de notre territoire.

Faisant partie de cette valorisation, le sentier du facteur Gorsse à Sornac a été inauguré en juillet avec la présence de 120 personnes. Les randonneurs peuvent désormais découvrir l'histoire de ce facteur philosophe du XIXème siècle. Ce projet a été réalisé avec le foyer Tamaris et les enfants de l'accueil de loisirs de Sornac.

Un autre projet a été lancé : le chemin de mémoire à La Courtine. Il mettra en scène l'histoire des 16 500 soldats russes envoyés en 1917 au camp militaire. Le projet permettra de mêler l'histoire locale, vécue par les habitants et celle de la 1ère Guerre mondiale et de la Révolution Russe. L'équipe de maitrise d'œuvre a été retenue pour poursuivre concrètement su le projet.

Enfin, le projet de réaménagement des sites de Saint-Nazaire et des Orgues s'est poursuivi. L'objectif est de sécuriser et de mieux accompagner les visiteurs dans la découverte de ces sites paysagers situés sur les gorges de la Haute-Dordogne. La phase de conception des sites et le réaménagement du site de Saint-Nazaire, financés à 80 %, sont chiffrés à 116 000 € HT :

- 20 000 € HT pour la conception commune des deux sites
- 96 000 € HT pour la réalisation et le suivi du réaménagement de Saint-Nazaire ainsi que la conception d'un livret sur le site des Orgues

© Atelier du Sillon _ Atelier A.A.

LOCALISATION DES ANIMATIONS ESTIVALES

spectacle musical

balade contée

théâtre

programmation estivale

EN CHIFFRES

Nombre d'évènements : 9

Nombre de participants : 800

Nombre de partenaires impliqués : 35

Satisfaction : 90 %

Budget : 18,75 € par participant

PERSPECTIVES 2022

Engager la réflexion pour le réaménagement du site des Orgues

Présenter la conception du chemin de mémoire à La Courtine

Organiser la fête du SIP

Réaliser les nouveaux aménagements du site de Saint-Nazaire

Sport nature

En 2021, le projet de création de voies vertes a été lancé. Il s'agit d'un aménagement réservé à la circulation non motorisée, accessible au plus grand nombre.

Les voies vertes sont adaptées à de nombreux usages : rejoindre son travail, se déplacer lors d'un voyage à vélo ou en sortie à la journée en famille.

Ainsi, trois voies vertes sont à l'étude sur le territoire :

- Ydes /Bort-les-Orgues
- Ussel/La Courtine
- Merlines/Montluçon

sport nature EN CHIFFRES

3 379 entrées individuelles au parc acrobatique à Mestes

1681 entrées individuelles au golf à Neuvic

125 sentiers de randonnée pédestre et VTT

26 conventions avec les communes pour l'entretien des sentiers

PERSPECTIVES 2022

Conventionner avec l'association des chemins de fer pour la voie verte Ydes/Bort-les-Orgues

Saisir la SNCF pour la fermeture administrative de la ligne pour la voie verte Merlines/Monluçon

Valider le concept de sentiers vitrines

Renouveler la convention de gestion du golf

Environnement

Gestion des milieux aquatiques

En 2021, le service a poursuivi le programme pluriannuel de gestion (PPG) lancé en 2019.

Ce programme répond aux objectifs de la directive européenne sur l'eau, qui vise à préserver cette ressource, que ce soit en quantité ou en qualité. C'est dans le même objectif qu'un plan de gestion unique sur le Chavanon a été signé avec les trois EPCI partenaires : Chavanon Combrailles Volcans, Dômes Sancy Artense, Marche en Combrailles.

Le programme pluriannuel de gestion répond également aux enjeux du territoire en matière de préservation de l'environnement et de facilitation des usages (alimentation en eau potable, baignade, agriculture, forêt, industrie, etc). C'est dans ce sens qu'une entente entre EPCI a été signée pour la gestion des bassins versants Vézère et Corrèze.

Travaux Gemapi

EN CHIFFRES

- **7,6 km de berges protégées du piétinement bovin**
- **2,7 km de cours d'eau renaturés**
- **6,5 km de cours d'eau réouverts à la circulation piscicole**
- **1,7 km de berges désenrésinées (travaux sylvicoles)**
- **6,3 km de ripisylve restaurés (boisements de berges)**
- **30 dispositifs d'abreuvement mis en place**
- **29 dispositifs de franchissement de cours d'eau**
- **150 837 € HT pour le programme de travaux**

PERSPECTIVES 2022

Investiguer la question des ressources quantitatives dans un contexte de changement climatique

Lancer l'étude sur les relations thermiques entre étangs et cours d'eau

Eau et assainissement

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)

Le Spanc a poursuivi sa mission d'accompagnement et de contrôle des particuliers dans la mise en place de leur installation d'assainissement non collectif.

L'objectif annuel avec le prestataire était de 1515 diagnostics réalisés. Cet objectif a été réalisé à 92 %, dans un contexte particulier puisqu'un technicien a été mobilisé en appui d'une autre collectivité. Sur l'ensemble des avis formulés en 2021, 23 % sont favorables et 59 % ont des réserves.

PERSPECTIVES 2022

Présenter le service aux usagers et expliquer les tarifs

Réaliser les 1 515 diagnostics prévus au marché

COMPOSITION DU TARIF DE REDEVANCE DU SPANC

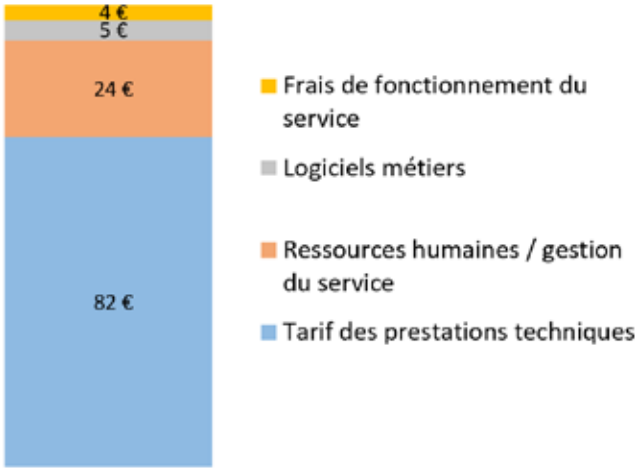

BUDGET ANNEXE "SPANC"

SCHÉMA DIRECTEUR POUR L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE (SDAEP)

Ce schéma permet d'évaluer les travaux nécessaires sur le réseau d'alimentation en eau potable grâce à une analyse du patrimoine actuel et ses perspectives d'évolution. L'enjeu étant de disposer en quantité suffisante, d'une eau de bonne qualité.

2021 a marqué le lancement de l'état des lieux des 36 Unités de Gestion de l'Eau du territoire. Cet état des lieux a consisté en une description du système d'eau potable, une visite des ouvrages et un audit patrimonial. Enfin, une analyse de la production et de la consommation a été réalisée.

PERSPECTIVES 2022

Réalisation de travaux de sectorisation des réseaux afin de mieux quantifier les flux et de localiser les fuites

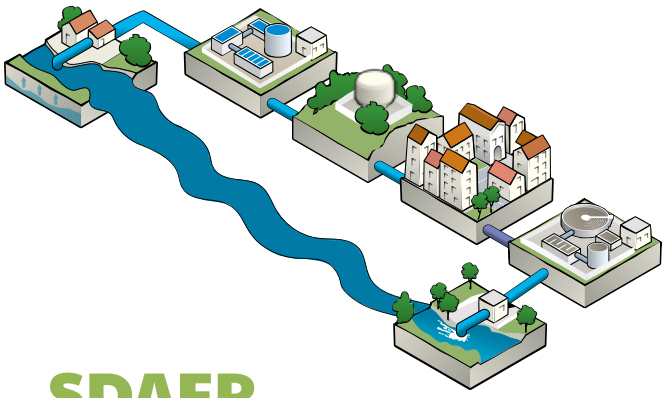

SDAEP EN CHIFFRES

- **36 Unités de Gestion**
- **135 ouvrages de stockage**
- **2 200 km de réseau de distribution**
- **20 000 abonnés**
- **3 000 000 m³ d'eau distribuée**
- **1 000 000 m³ d'eau perdus dans les fuites du réseau**

Gestion des déchets

L'étude d'harmonisation et d'optimisation de la gestion des déchets a révélé la nécessité de modifier la fréquence de la collecte. C'est pour cela qu'en novembre 2021, la collecte dite en C 0.5, c'est-à-dire, une semaine sur deux, a été mise en place sur 43 communes. Cette optimisation a permis d'augmenter en moyenne le tonnage collecté de 70 % sur les tournées concernées.

Pour l'ensemble du territoire, les tonnages des ordures ménagères et des encombrants collectés sont stables par rapport à l'année 2019 (L'année 2020 n'est pas représentative au niveau des tonnages d'encombrants à cause de la fermeture des déchetteries pendant le confinement.), avec une légère augmentation de tonnages collectés en OM et une baisse des encombrants.

Concernant les déchèteries, afin de pouvoir répondre aux besoins de rotation des bennes de déchèterie, le service déchets a fait l'acquisition d'un camion polybenne d'occasion et une remorque neuve. Ces investissements permettront d'optimiser les déplacements tout en répondant à l'évolution de la fréquentation des déchèteries.

PERSPECTIVES 2022

Préparer la mise en place de l'extension des consignes de tri

Mettre en place le tri du bois dans les déchèteries

Poursuivre l'optimisation des collectes

Renouveler le parc de bennes à déchets dans les déchèteries

Sensibiliser les habitants au "Zéro Déchet"

BUDGET ANNEXE "DÉCHETS"

ÉVOLUTION DES TONNAGES APRÈS PASSAGE EN COLLECTE 1 SEMAINE SUR 2

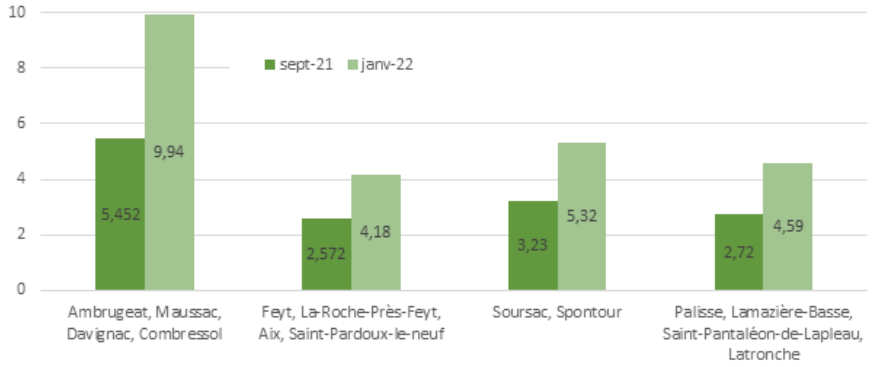

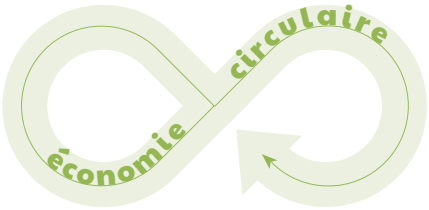

Réalisation de l'opération sapins de Noël : les sapins collectés ont été broyés. Le paillage obtenu a ensuite été mis à disposition des habitants.

ÉVOLUTION DES TONNAGES COLLECTÉS

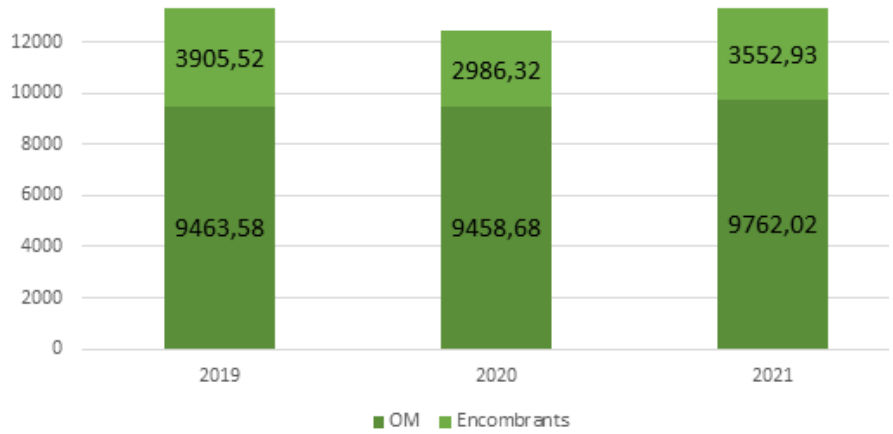

Les chiffres clés

290
kg / an / hab. de déchets

87
composteurs vendus

464
adultes sensibilisés

882
enfants sensibilisés

Action sociale

Petite enfance

Le métier d'assistant maternel s'est largement professionnalisé dans un travail de co-éducation avec les parents.

Haute-Corrèze Communauté encourage cette professionnalisation. Ainsi, 26 assistantes du territoire ont bénéficié de formations en 2021. Deux journées des assistantes ont également été organisées , dont une en partenariat avec le relais petite enfance Egletons Ventadour Monédière, sur le thème du bien-être. Ce sont des journées qui permettent aux assistantes maternelles, de se retrouver entre elles et d'échanger. 10 assistantes maternelles du territoire y ont participé.

Territoire en tension par rapport au mode de garde, la collectivité a soutenu la création des maisons d'assistantes maternelles* (MAM) de Bort-les-Orgues, Eygurande et Saint-Angel avec l'attribution d'une subvention, pour un montant total de 6 000 €.

petite enfance EN CHIFFRES

Micro-crèche à Sornac :

- **235 jours d'ouverture**
- **19 enfants en accueil régulier**
- **7 enfants en accueil occasionnel**
- **Enfants accueillis issus de 9 communes du territoire**

Relais Accueil Petit Enfance Itinérant :

- **136 enfants**
- **10 parents**
- **34 assistantes maternelles**

PERSPECTIVES 2022

Réaliser schéma mode d'accueil 0-3 ans

Construire la nouvelle micro-crèche à Sornac

Attirer et maintenir les assistantes maternelles

Rayonnement de la micro-crèche basée à Sornac

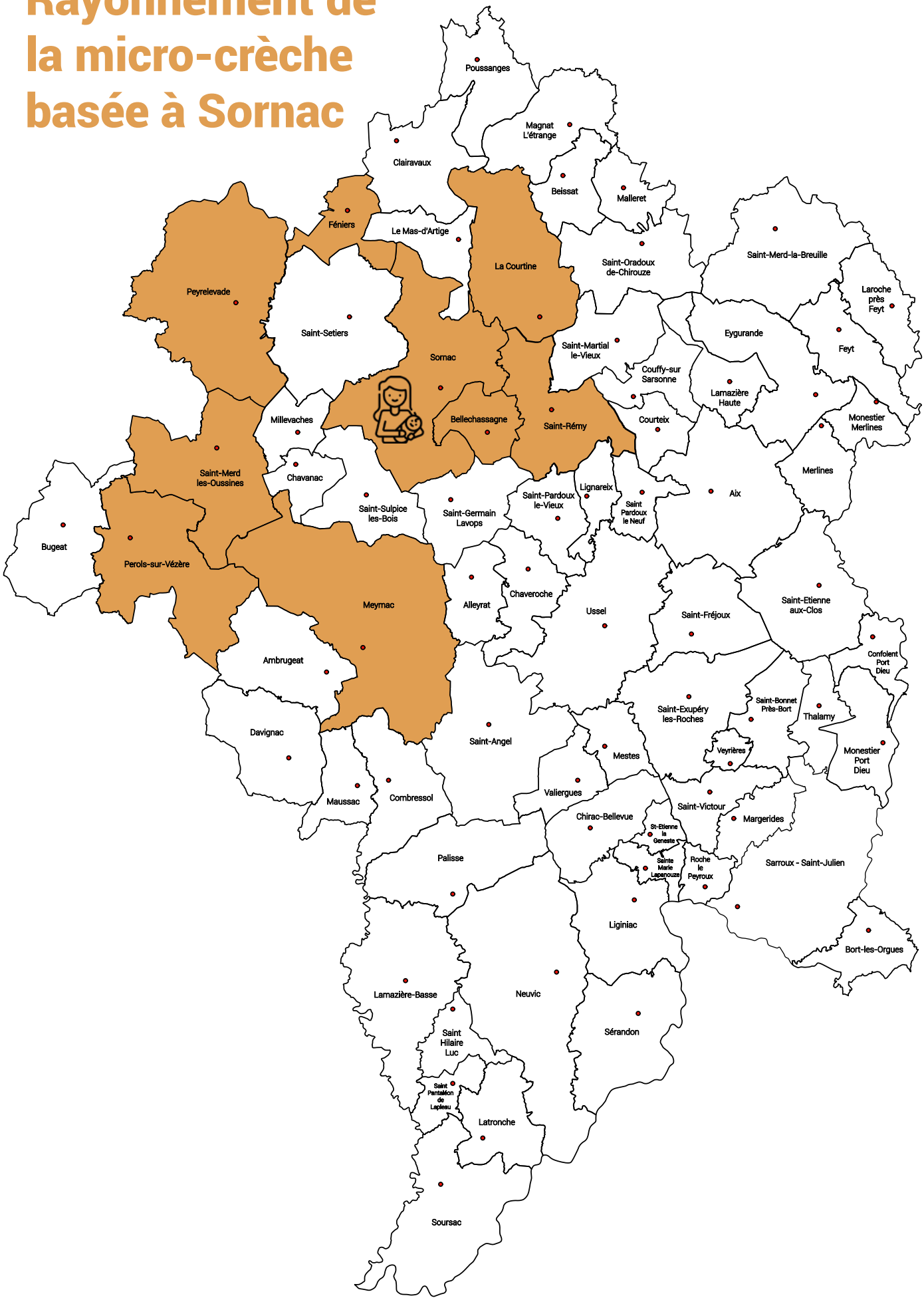

Enfance, jeunesse

Avec une reprise d'activité quasi normale en 2021, le service a accueilli 751 enfants au sein des différents site d'accueils proposés sur le territoire.

Le service s'est adapté à la crise sanitaire en proposant un accueil de loisirs aux enfants de personnels prioritaires lors des vacances de printemps : 35 enfants ont ainsi été accueillis sur 4 sites (Liginiac, Eygurande, Sornac, Bugeat) du 12 au 23 avril. Quant aux séjours, ils ont pu reprendre, au cours du deuxième semestre, avec des mesures adaptées.

Signe d'un service de qualité, lors d'une enquête réalisée en décembre 2021 auprès des usagers, 95 % des répondants (257) recommanderaient les accueils de loisirs à une autre famille.

Enfance, jeunesse EN CHIFFRES

- **Garderie : 170 jours d'ouverture**
- **Mercredis : 36 jours d'ouverture**
- **Vacances : 59 jours d'ouverture**
- **Aménagement du rythme scolaire : 134 jours d'ouverture**

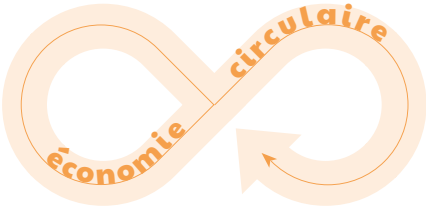

Achats de produits locaux pour les goûters.

PERSPECTIVES 2022

Rédiger le projet éducatif territorial

Trouver un nouveau lieu d'accueil de loisirs à Merlines

Animer la convention territoriale globale

Rencontrer les communes qui le souhaitent pour évoquer la compétence "enfance-jeunesse"

Rayonnement des accueils de loisirs

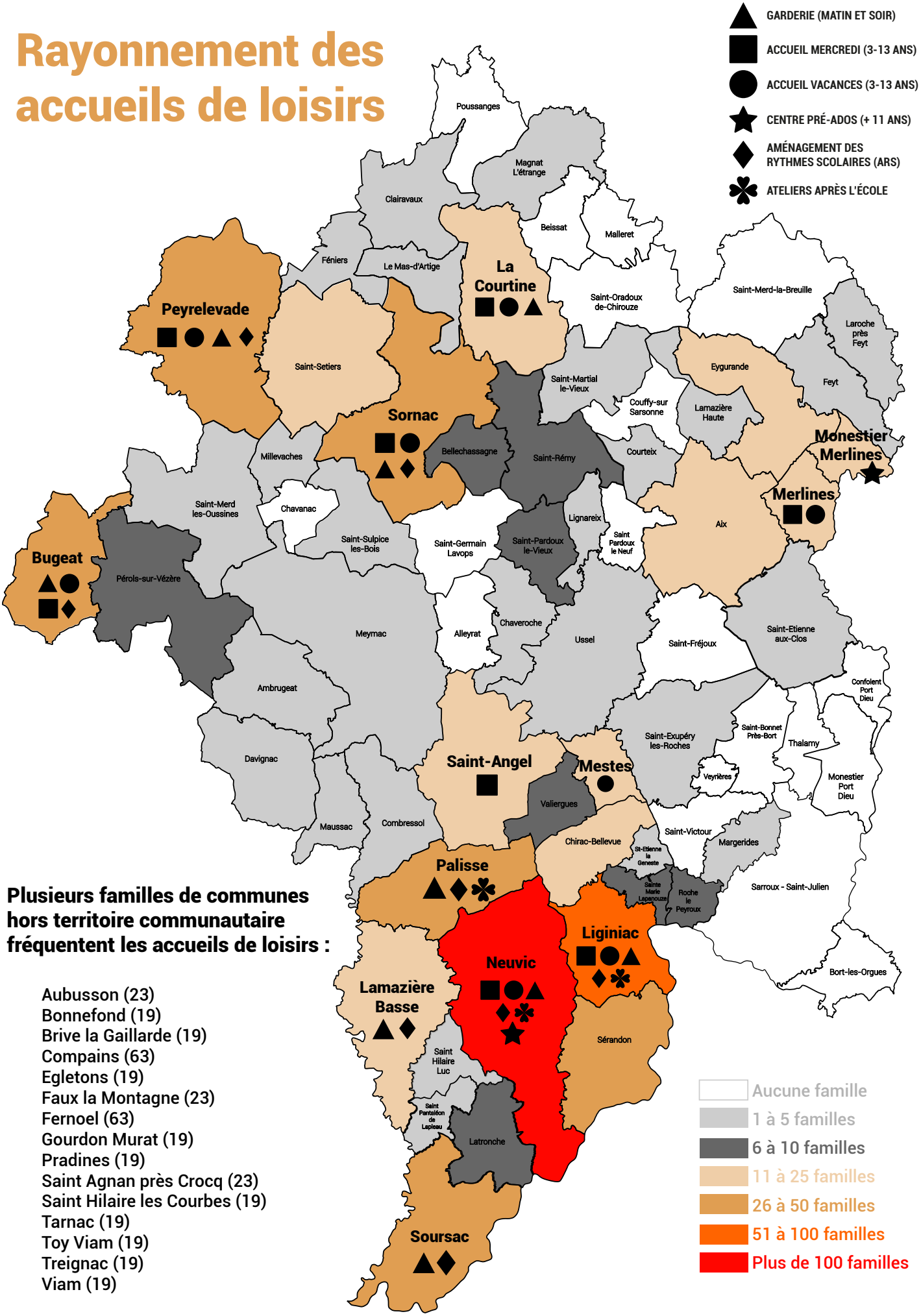

Plusieurs familles de communes hors territoire communautaire fréquentent les accueils de loisirs :

Aubusson (23)
Bonnefond (19)
Brive la Gaillarde (19)
Compains (63)
Egletons (19)
Faux la Montagne (23)
Fernoel (63)
Gourdon Murat (19)
Pradines (19)
Saint Agnan près Crocq (23)
Saint Hilaire les Courbes (19)
Tarnac (19)
Toy Viam (19)
Treignac (19)
Viam (19)

Accueil et vie locale

En 2021, les élus ont fixé un nouveau cap pour mieux répondre au projet de territoire. Ainsi, pour plus de proximité avec les communes, le service a été à leur rencontre après chaque visite de la tournée territoriale des élus. Chaque commune peut désormais relayer ses questions ou ses demandes auprès de l'animateur territorial référent.
Une nouvelle orientation a également été donnée en matière de jeunesse à la suite des visites aux communes : faciliter l'ancrage de nos jeunes de 15 à 35 ans en développant une politique jeunesse adaptée à notre territoire et en développant un sentiment d'engagement citoyen.

Enfin, le recrutement d'une conseillère numérique en octobre (poste financé par l'Etat pendant 2 ans) a permis dès la fin de l'année de dresser un diagnostic des besoins et d'identifier le public à cibler.

SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS

Le territoire de Haute Corrèze dispose d'un tissu associatif riche : en 2021, on compte en moyenne sur le territoire 4.1 associations pour 100 habitants, contre 2.5 au niveau national.

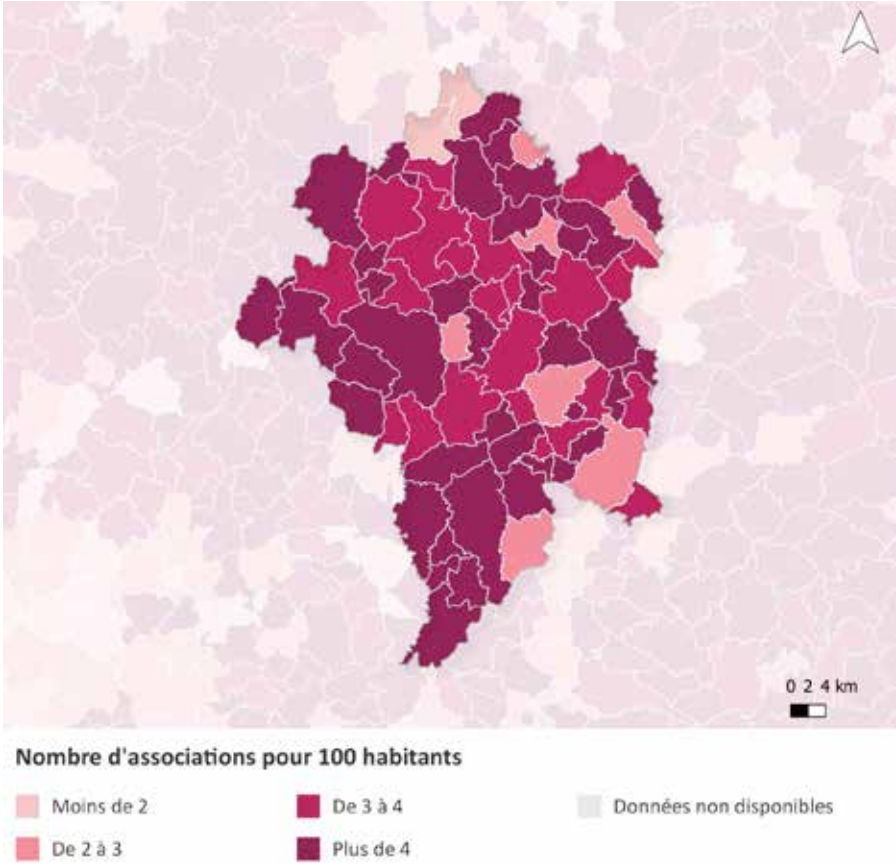

Haute-Corrèze Communauté a apporté un soutien logistique, mais a également maintenu son soutien à ce tissu associatif notamment via le versement de subventions, qui permet aux associations de fonctionner ou d'organiser des manifestations sur le territoire. Le budget 2021 est en hausse de 7.4% par rapport à 2019.

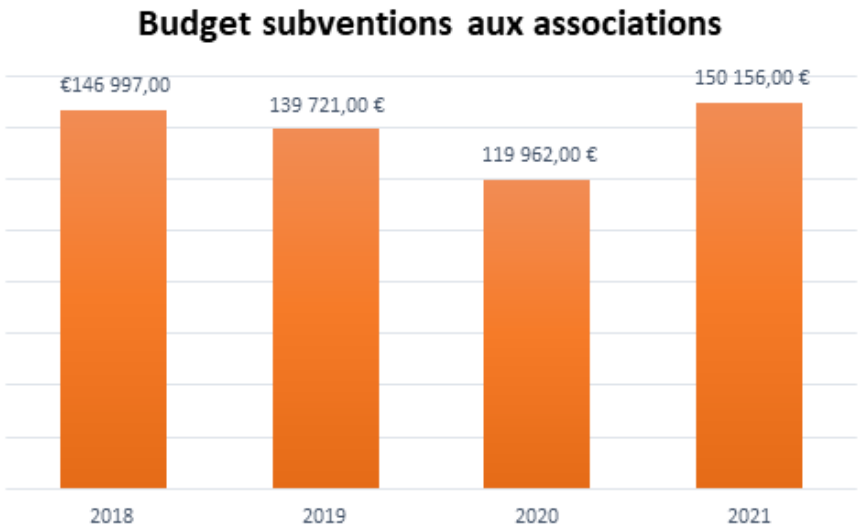

PERSPECTIVES 2022

2 concerts "C'est ma tournée" en partenariat avec deux communes et deux associations locales

Réécriture du projet social 2022-2025 avec la CAF

Définition de la programmation numérique

Subventions aux associations en 2021

STATION SPORT NATURE HAUTE-DORDOGNE - NEUVIC	42 000,00 €
STATION SPORT NATURE HAUTE-CORRÈZE - USSEL	30 000,00 €
ASSOCIATION LA DORDOGNE DE VILLAGES EN BARRAGES	10 000,00 €
USSEL CYCLISME ORGANISATION	10 000,00 €
WELL COMM (AQUATERRA)	10 000,00 €
FONDATION MARIUS VAZEILLES	5 000,00 €
ASSOCIATION DU PERSONNEL HAUTE-CORRÈZE COMMUNAUTÉ	4 300,00 €
ASSOCIATION LES P'TITS BOUTS	4 256,00 €
ASSOCIATION BAC DES CARS	4 200,00 €
CENTRE ART CONTEMPORAIN DE MEYMAC	4 000,00 €
ASSOCIATION LES GABARES DE LA HAUTE DORDOGNE	4 000,00 €
STATION SPORT NATURE VÉZÈRE-MONÉDIÈRES	2 500,00 €
MAM BB À BORT	2 000,00 €
MAM LES PIT'CHOUNETS – LAMAZIÈRE-HAUTE	2 000,00 €
MAM LA MAISON DES ÉCUREUILS – SAINT-ANGEL	2 000,00 €
ROC DU GOUR NOIR – FESTIVAL DE LA LUZÈGE	2 000,00 €
AMELI – MUSIQUE EN LIMOUSIN	2 000,00 €
RADIO VASSIVIÈRE	2 000,00 €
ASSOCIATION SILVA	1 600,00 €
TÉLÉ MILLEVACHES	1 000,00 €
ASSOCIATION HAUTE CORRÈZE VTT 10ÈME ÉDITION DE LA RANDONNÉE LA LOUTRE	1 000,00 €
COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE RANDONNÉE PÉDESTRE	500,00 €
COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE COURSE D'ORIENTATION – THE RACE	500,00 €
MAM STRAM GRAM – CHIRAC BELLEVUE	500,00 €
FAMILLES RURALES D'EYGURANDE	500,00 €
ECOTRIOUZOUNE	500,00 €
ASSOCIATION ARBRE DU RENARD	500,00 €
ARAVIC – FRANCE VICTIMES 19	500,00 €
ASSOCIATION MATTEO REZCO	500,00 €
ODCV DE LA CORRÈZE	300,00 €
Total	**150 156 €**

Santé, solidarités et gens du voyage

SANTÉ

Haute-Corrèze Communauté met tout en œuvre pour améliorer l'attractivité médicale du territoire en partenariat avec l'ensemble des acteurs locaux et faciliter l'accès aux soins pour les habitants. La collectivité a également mené, en partenariat avec les SISA*, des actions de communication pour attirer des professionnels de santé.

5,4

le nombre de professionnels de santé pour 1 000 habitants

Moyenne nationale = 6,2 / 1 000 habitants

Médecins généralistes	Spécialistes	Pharmacies
25	15	14
Autres professions	**Chirurgiens dentistes**	
121	20	

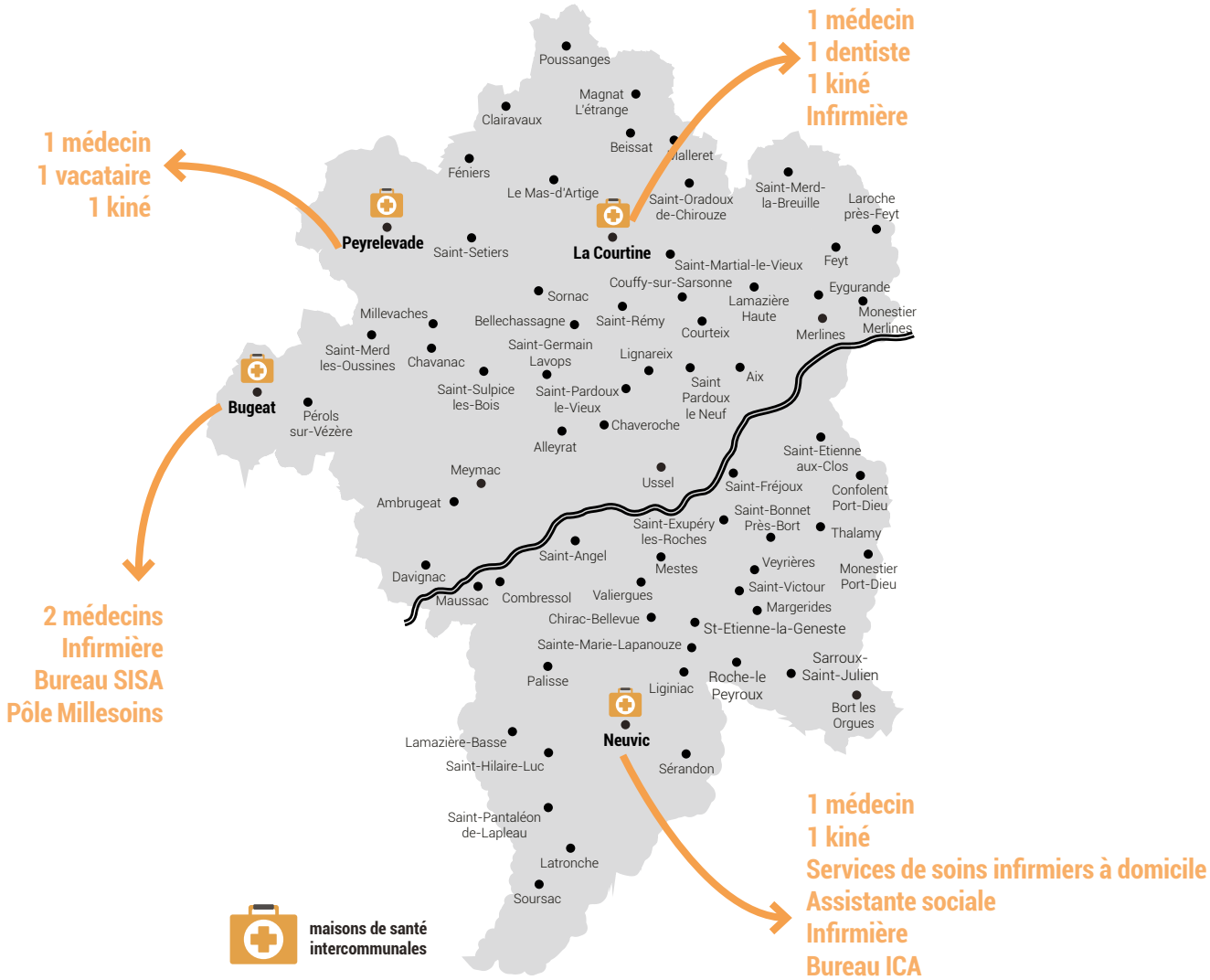

GENS DU VOYAGE

La construction des bâtiments de l'aire permanente des gens du voyage a commencé au début de l'année 2021. L'aire a été achevée à l'automne et mise en service le 22 novembre. Avec ce projet qui s'achève, Haute-Corrèze Communauté se met en conformité avec le schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage* et offre des emplacements pour l'accueil des voyageurs. Un gestionnaire est présent sur le site pour gérer les séjours et entretenir les locaux.

La mise en service de l'aire permet également à la collectivité de lutter contre les installations illicites sur le territoire grâce à des moyens juridiques et une coordination avec les autorités locales. Une procédure administrative a déjà abouti à l'expulsion des voyageurs vers l'aire permanente en décembre 2021.

FINANCEMENT DU PROJET

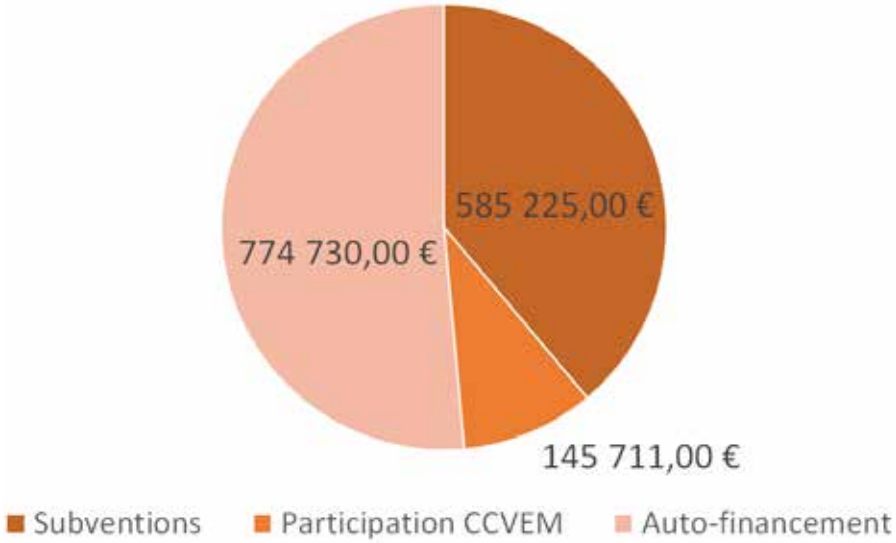

CHIFFRES CLÉS
entre le 22 novembre et le 31 décembre 2021

4
emplacements occupés

3 jours
durée du séjour

6.72 %
taux d'occupation

4 visites
non suivies d'installations

0 caravane
illégalement installée sur le territoire depuis le 17/12/2021

Ce faible taux de fréquentation s'explique par l'ouverture récente de l'aire.

Il y a un dialogue qui se met en place entre les voyageurs habitués à stationner sans payer d'emplacement ni de fluide et les nouvelles exigences de la collectivité. De même la période hivernale est moins sujette aux déplacements des voyageurs.

CHIFFRES CLÉS
avant l'ouverture de l'aire

12
familles accueillies

118 jours
durée du séjour

67 caravanes
lors des grands passages estivaux

SOLIDARITÉS

Avec une augmentation de plus de 15 % des plus de 80 ans en dix ans et une projection pour 2022 toujours à la hausse, le maintien de l'autonomie est un enjeu pour le territoire. Pour cela, Haute-Corrèze Communauté a poursuivi son engagement en attribuant une subvention globale de 38 087 € pour les sept instances de coordination de l'autonomie* (ICA) du territoire.

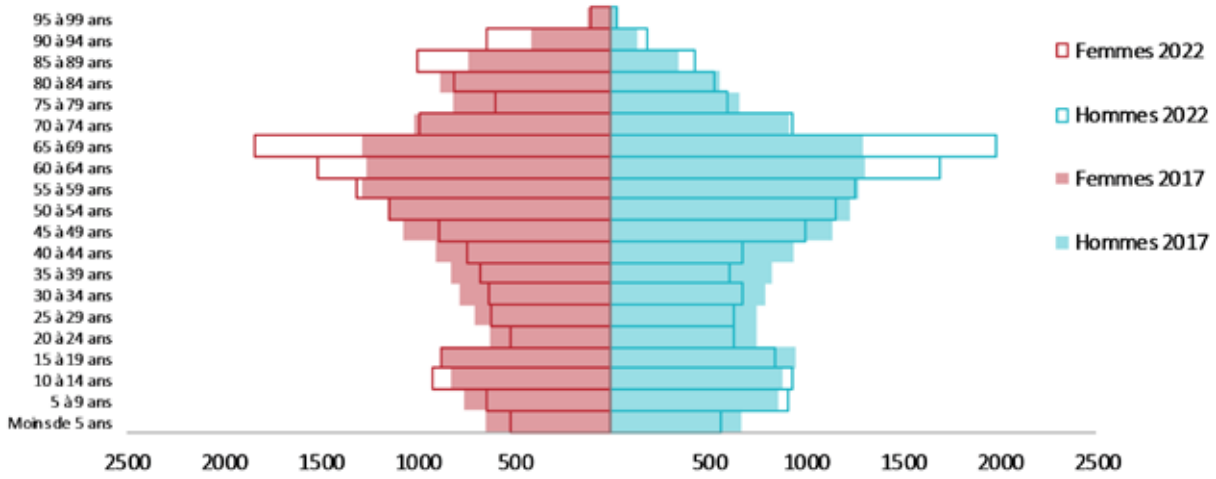

Afin d'aider l'insertion professionnelle des personnes en difficulté et éloignées de l'emploi, la collectivité a subventionné, via une convention d'objectifs et de moyens, les 3 structures d'insertion du territoire, pour un montant total de 9 900 €. A cela s'ajoute une adhésion globale de 1500€ et des parts de marchés réservés pour l'entretien des espaces verts.

SUBVENTIONS DE SOLIDARITÉ

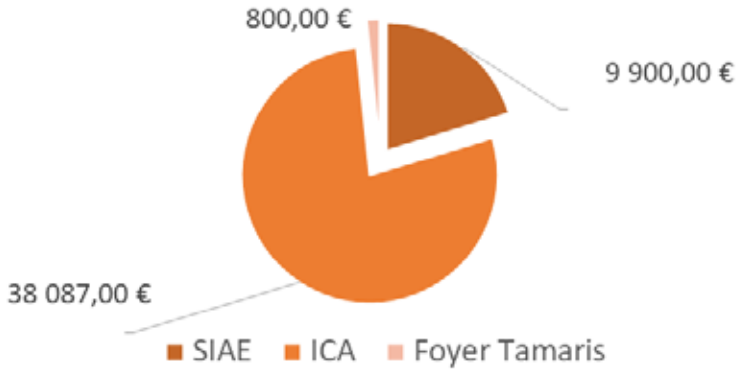

La mission locale, dont les actions permettent d'ancrer nos jeunes sur le territoire, a aussi reçu un soutien financer de 26 600 €.

PERSPECTIVES 2022

Coordination de la gestion courante des maisons de santé pluridisciplinaires

Signature du nouveau CLS 2022/2026

Définir la politique de soutien aux ICA

Renouvellement convention d'objectifs et de moyens avec les SIAE 2022/2026

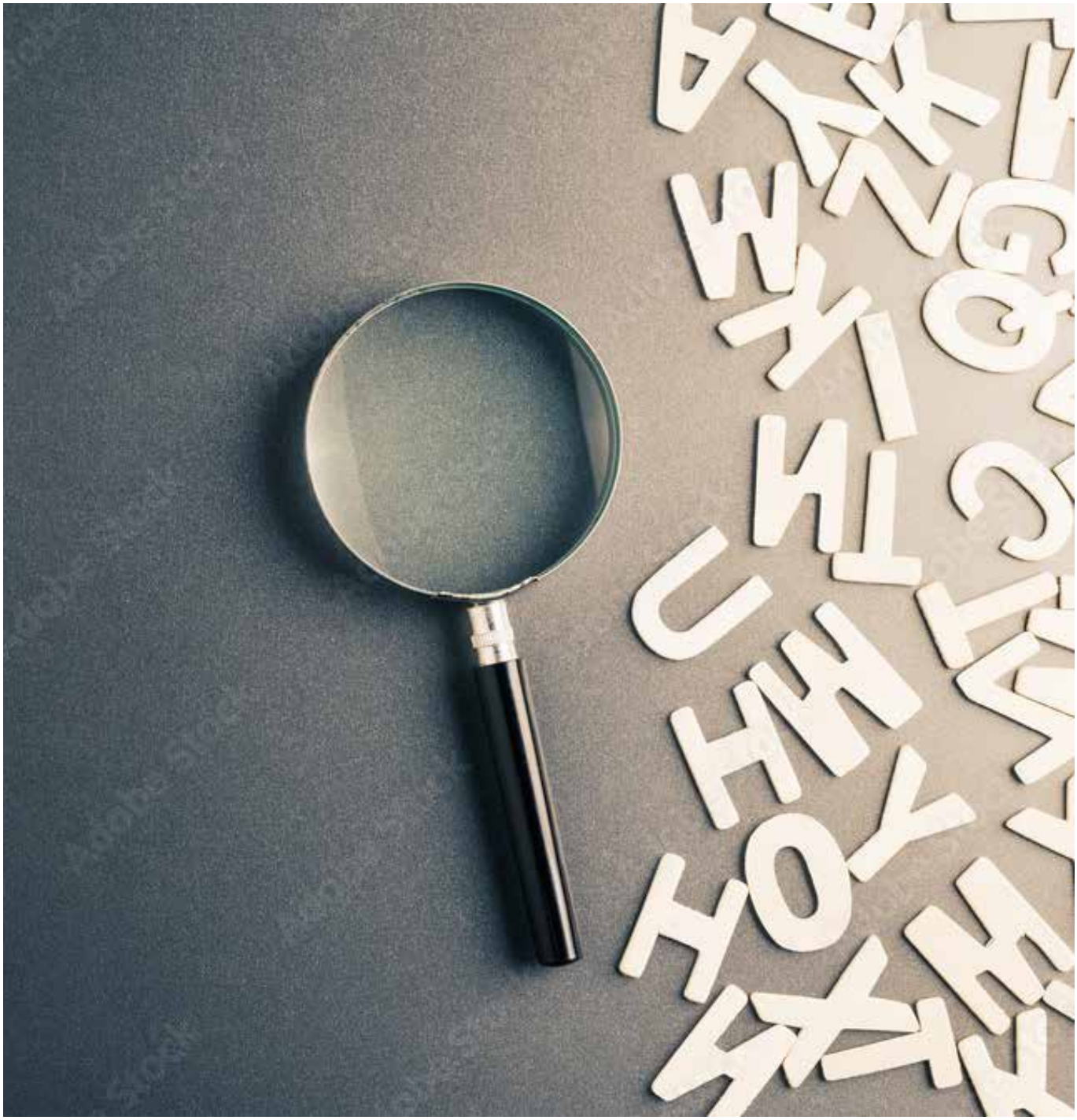

Lexique

ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

L'Économie Sociale et Solidaire est un mode d'entreprendre, regroupant des organisations et des entreprises prônant une autre économie, basée sur des valeurs et un mode de gouvernance spécifique : la gestions démocratique, l'utilité collective ou sociale du projet, la solidarité, la juste répartition des excédents, la libre adhésion, la mixité des ressources.

FRANCE RELANCE

La plan France Relance est un dispositif du gouvernement visant à transformer l'économie en investissant prioritairement dans les domaines les plus porteurs et faire en sorte que la France puisse retrouver son niveau économique d'avant crise sanitaire dans les deux ans. Ce plan de relance s'articule autour de 3 priorités : l'écologie, la compétitivité et la cohésion.

INSTANCES DE COORDINATION DE L'AUTONOMIE

Elles permettent l'information, la coordination, l'animation et l'aide en faveur des personnes âgées. Elles assurent également la coordination entre les services à domicile, les établissements médico-sociaux et les établissements hospitaliers dans le cadre de la politique développée en faveur des personnes âgées.

MAISON D'ASSISTANTES MATERNELLES

Les maisons d'assistantes maternelles (MAM) permettent de regrouper en un même lieu des assistantes maternelles agréées. Elles sont similaires à un accueil collectif, même si les parents signent un contrat avec une assistante maternelle.

MARKETING TERRITORIAL

Technique permettant de valoriser un territoire et de communiquer sur son attractivité afin de favoriser son développement économique.

SCHÉMA DÉPARTEMENTAL D'ACCUEIL ET D'HABITAT DES GENS DU VOYAGE

Le schéma départemental d'accueil des gens du voyage a pour objet de préciser le nombre, la localisation et la capacité des aires permanentes d'accueil et des terrains familiaux locatifs à créer.

SOCIÉTÉ INTERPROFESSIONNELLE DE SOINS AMBULATOIRES

La société interprofessionnelle de soins ambulatoires (SISA) est un cadre juridique pour l'exercice regroupé des professionnels de santé libéraux en maison de santé pluridisciplinaire (MSP). Elle doit compter au moins deux médecins et un auxiliaire médical parmi ses associés.

Édité par Haute-Corrèze Communauté en mai 2022 - Directeur de la publication : Pierre Chevalier
Imprimerie Maugein (19) - Tirage : 110 exemplaires - Disponible en téléchargement sur http://www.hautecorrezecommunaute.fr/rapports-activite